

Lettre sur les Chimpanzés Plaidoyer pour une humanité totale

Clément Rosset

1965, Gallimard, Paris (1999 pour la préface), 70 p.

Clément Rosset écrit, dans une préface à la seconde édition, s'être décidé à republier sa *Lettre sur les Chimpanzés*, parue en 1965, pour la raison que les « catéchismes bêtifiants qui faisaient autorité dans l'intelligentsia française de l'époque [...] n'ont pas cessé d'être d'actualité ». Et de citer à l'appui de ce constat les propos de Stéphanie de Monaco déclarant que « les animaux sont des êtres humains comme les autres ». Cette phrase, qui vise un certain usage idéologique de la notion de différence et emprunte le même mode de subversion des critères du singulier et de l'universel que la célèbre remarque de Groucho Marx selon laquelle « les femmes sont des hommes comme les autres », attesterait le point de vue de l'auteur. Si ce dernier opte pour une lecture au premier degré des dires de la princesse, voilà ce qu'il ne faut en revanche pas faire avec son propre texte.

L'objet (apparent) de la *Lettre...* est de dénoncer la relégation des chimpanzés du côté d'une vulgaire animalité pour faire au contraire valoir leurs capacités (intellectuelles et sociales) étouffées derrière des barreaux, et justifier enfin leur inclusion dans la communauté des Hominiens. Bref, l'heure est venue de délaisser un humanisme vil bâti sur des critères moralement non pertinents au profit d'un « super-humanisme [qui] s'appellera tout naturellement le *Primatisme* » (p. 28). Dans ces pages brillantes et enlevées, tout sonne subtilement faux : ton affecté, concepts à la fois périmés et pompeux empruntés à la mystique teilhardienne (« Le Mieux », « l'ascension de l'Humanité vers la Perfection », etc.), mode d'exposition daté et argumentation inappropriée (« Actualité et réalité du problème chimpanzé ; Que le Chimpanzé, tout comme les Hominiens, est un être pensant ; Qu'il est sensible, et que c'est la société des Hominiens qui l'aigrit », etc.). Les chimpanzés semblent ridiculisés, à moins que ce ne soient certains de leurs malhabiles défenseurs, ou bien que les chimpanzés n'en soient pas...

Plus que le détail des arguments qui étayaient ce pseudo-plaidoyer, c'est sa logique (ses condensations et ses déplacements) dont il importe de prendre la mesure pour tenter de comprendre ce que l'auteur, en fait, fustige. Une faute logique pipe volontairement tout le discours : de l'affirmation à la déduction, la conséquence n'est jamais bonne. Tel est le procédé qui permet d'ébaucher une vraie question pour la faire immédiatement sombrer dans le burlesque ; ce dérapage constant du texte rend évidemment impossible une lecture naïve. Des éléments réels sur la condition animale, dont le chimpanzé serait la synecdoque, (« humilié, enchaîné, ridiculisé, mal soigné, mal nourri, objet d'expériences douteuses », p. 19) sont mis sur le même plan que des motifs et des remèdes, décalés sinon extravagants, à cette situation (« droit à la parole, à l'expression, droit de réunion, accès à la culture » [latine, en particulier], p. 19 et 37 ; accès aux « mariages mixtes entre Hominiens et Chimpanzés » pour lesquels ces derniers sont réellement prêts, alors que nos jeunes filles, si elles sont nombreuses à s'y déclarer disposées « dans les salons hominiens » dans la mesure où « un tel mariage n'a rien de choquant et ne peut heurter en nous que des préjugés bourgeois », ne passent pas à l'acte : p. 48 et 49). Cet entrelacs d'objets qui se substituent les uns aux autres travaille tout le texte, provoquant un effet comique incontestable.

Mais est-il vraiment question des chimpanzés ? On serait tenté de répondre non, d'abord en raison de certaines absurdités évidentes qui font de ces animaux une métaphore de groupes humains au sujet desquels un certain type de discours (antiracistes) « gauchisants » en 1965, « moraux » en 1999 seraient tenus par les bien-pensants (*i.e.* les intellectuels). La « supercherie », selon le mot de l'auteur se résignant à lever une partie du voile, serait tapie dans ce *qui pro quo*. Pourtant, les références « bêtifiantes » de la préface donnent à penser que ce sont bien d'animaux qu'il s'agit ; on se demande alors quels écrits et discours Clément Rosset peut bien avoir en tête. Car s'il est un monde fermé au

sort des animaux, c'est bien celui de l'« intelligentsia française ». Envers cette question, la mode est plutôt à l'hostilité affichée, précisément au nom de l'humanisme métaphysique. S'agissant des animaux, on voit donc mal à qui et à quoi l'auteur veut faire pièce. L'interrogation sur le propre de l'homme et le droit qu'il tire de sa différence sur le monde animal n'est pas d'aujourd'hui ; on ne saurait réduire sa critique aux tentatives de quelques chercheurs pour faire essayer la vaisselle aux chimpanzés (p. 35). On ne saurait non plus imaginer, faute de les avoir lus, que les tenants de la libération animale confondent égalité de considération et égalité de traitement. On ne saurait pas plus suspecter l'auteur de telles ignorances.

Mais voilà que nous sommes en train de prendre cette fable au sérieux en tombant dans le piège de l'analyse de son contenu manifeste !

Florence Burgat
INRA-STEPE